

## **Lettre circulaire n°14**

(Prot. N° 00751/99)

### **REFLEXIONS SUR LE CPO 6**

#### **PREMIERE PARTIE**

## **"TELLE EST LA GRANDEUR DE LA TRES HAUTE PAUVRETE"**

(2 Reg 6,4)

— Aux frères et aux sœurs de notre Ordre —

*"Telle est la grandeur de la très haute pauvreté qui vous a établis héritiers et rois du royaume des cieux,...elle qui conduit dans la terre des vivants". (2 R 6,4-5) .*

#### **1.1**

Il y a un an que des frères se sont réunis à Assise pour célébrer le Sixième Conseil Plénier de l'Ordre sur le thème de *la Pauvreté vécue en Fraternité*. Partout dans l'Ordre, les conférences régionales tiennent des séminaires de réflexion sur les Propositions du CPO 6 et sur la richesse de spiritualité qu'elles contiennent. Je veux ajouter à cela mes propres réflexions, fruit de dialogues avec nombre de frères et nombre d'assemblées fraternelles dans toutes les régions du monde. Je commencerai par commenter la *Proposition n° 2* qui présente la vision que se faisait François de *la grandeur de la très haute pauvreté* :

L'intention fondamentale de s. François était "d'observer le saint Evangile de notre Seigneur Jésus Christ" (1Reg 1,1). L'Incarnation et la Croix lui ont indiqué la voie de son engagement radical à "ne garder pour lui rien de lui-même (cf. 3 Let 29). Ceci implique en tout premier lieu que l'on reconnaisse que tout le bien qui est en nous et qui s'accomplit par nous est don de Dieu et qu'on lui doit, en retour, louange et action de grâces. Le second volet de ce don de soi radical est plus douloureux : "Soyons-en fermement convaincus ; nous n'avons à nous que les

vices et les péchés" (1Reg 17,7). A cela, François ajoute encore un troisième élément qui n'est pas moins exigeant : "C'est lorsque nous sommes soumis à diverses épreuves que nous devons nous réjouir, lorsque nous avons à supporter, dans notre âme et dans notre corps, toutes sortes d'angoisses et de tribulations" (1Reg 17,8) ; "mais ce dont nous pouvons tirer gloire, c'est de nos faiblesses. C'est de notre part quotidienne à la sainte Croix de notre Seigneur Jésus Christ" (Adm 5,8).

## **L'être profond du disciple : "Viens, suis-moi".**

### **2.1**

La rencontre de Jésus avec Nicodème, racontée au chapitre 3 de l'évangile de Jean, présente une ressemblance remarquable avec la rencontre de Jésus et de l'homme riche au chapitre 10 de Marc. Les deux hommes, Nicodème et le riche, cherchent le sens profond de leur vie et se tournent vers Jésus comme vers celui qui le leur révélera. La question de Nicodème est discrètement implicite : "*Rabbi, nous le savons, tu viens de la part de Dieu comme un Maître : personne ne peut faire les signes que tu fais, si Dieu n'est pas avec lui*" (Jn 3,2). Le riche, par contre, avec l'assurance de la fortune, est plus direct : "*Bon maître, que dois-je faire pour avoir en héritage la vie éternelle ?*" (Mc 10,17). Aussi bien Nicodème que le riche voudrait posséder cette "*vie éternelle*" de Jésus, sa façon d'entrer en rapport avec les gens et avec les choses de la vie.

### **2.2**

Aux deux hommes, Jésus répond que la "*vie éternelle*" requiert un changement radical ! Face au riche, Jésus est vraiment dur : "*Il est plus facile à un chameau de passer par le trou de l'aiguille qu'à un riche d'entrer dans le Royaume de Dieu!*" (10,25). Nicodème, par contre, comprend immédiatement la difficulté de la démarche : "*Comment un homme peut-il naître, étant vieux ? Peut-il une seconde fois entrer dans le sein de sa mère et naître ?*" (Jn 3,4). Jésus révèle au riche, et à nous aussi, ce qui peut ouvrir le cœur humain au monde de la vie éternelle : "*Va, ce que tu as, vends-le et donne-le aux pauvres...; puis, viens, suis-moi*" (Mc 10,21). Ce que Jésus propose, c'est d'entrer dans un nouveau réseau de relations avec les gens et avec les biens de ce monde. "*Ce que tu as, vends-le et donne-le aux pauvres*", c'est l'entrée en existence de disciple. Les grands biens qui ont barré au riche la voie du disciple n'étaient pas que matériels, ils comportaient aussi le pouvoir, la disposition de ses propres talents, le choix de ses relations, la capacité d'exiger tout ce qui est à sa convenance et concourt à son bien-être.

### **2.3**

"*Viens, suis-moi !*". Nicodème et le riche attendaient tous les deux des réponses, des explications, une solution, des directives. Ils ont reçu tout cela, avec un supplément inattendu, cette invitation à entrer en rapport avec Jésus. Jusqu'à ce "*Viens, suis-moi !*", tout ce que Jésus avait dit au riche aurait pu se trouver ailleurs. Mais l'invitation à vivre en relation personnelle avec Jésus dans une communauté, cela est nouveau et vraiment unique. Marc développe ce qu'entraîne le choix de vivre en disciple : "*Nul n'aura laissé maison, frères, sœurs, mère, père, enfants ou champs à cause de moi et à cause de l'Evangile, qui ne **reçoive le centuple dès maintenant, au temps présent, en maisons, frères, sœurs, mères, enfants...et, dans le monde à venir, la vie éternelle***" (Mc 10,29-31) Etre disciples va transformer entièrement nos rapports à nous-mêmes et à nos talents propres, à la terre et à ses richesses, à notre prochain dans toute sa dignité et à Dieu, notre Père ! Le riche était sans doute disposé à adhérer à une nouvelle philosophie, à un système ; mais le risque de l'intimité avec ce Dieu qui "*connaît les angoisses de son peuple et descend pour le délivrer*" (Ex 3,7-8) était trop grand pour lui. L'intimité exige l'abandon, sans pouvoir, sans contrôle. Et être disciple comme Jésus nous y invite rend cette intimité accessible. C'est dans l'intimité d'un Dieu d'amour que l'on peut renaître. Il n'y a pas d'autres voies.

## **Le motif de la pauvreté : que nous devenions des frères mineurs.**

### **3.1**

Précisément, c'est cette qualité du disciple proposée au chapitre 10 de Marc que François développe au chapitre 6 de la Règle. Obéissant au commandement de Jésus, les frères doivent vendre ce qu'ils possèdent : "*Les frères ne doivent rien posséder : ni maison, ni terrain, ni quoi que ce soit*" (2Reg 6,1). Devenus disciples, "*la grandeur de la très haute pauvreté*" les fera "*héritiers et rois du royaume des cieux*" et les conduira "*dans la terre des vivants*" (2Reg 6,5-6). "*La grandeur de la très haute pauvreté*" porte fruit au centuple, selon la promesse rapportée en Marc. Ce centuple, François en fait une description étonnamment concrète :

"Attachez vous à elle totalement, frères bien-aimés, et pour le nom de notre Seigneur Jésus Christ refusez à jamais de posséder rien d'autre sous le ciel. Les frères, où qu'ils soient, où qu'ils se rencontrent, se montreront les uns aux autres qu'ils sont de la même famille. En toute confiance, qu'ils se fassent connaître l'un à l'autre leurs besoins : car si une mère nourrit et chérit son fils selon la chair, avec combien plus d'affection chacun ne doit-il pas aimer et nourrir son frère selon l'esprit ! Si l'un des frères tombe malade, les autres frères doivent le servir comme ils voudraient eux-mêmes être servis (2Reg 6,8-9).

### **3.2**

François ne situe pas sa description de "*la grandeur de la très haute pauvreté*" dans le chapitre 4 de la Règle où il traite de nos rapports avec l'argent (nos *Constitutions* le désignent comme le chapitre sur "*la Pauvreté*") mais plutôt, par un choix lourd de sens, dans ce chapitre 6 consacré aux nouveaux rapports humains issus de l'économie nouvelle qu'il propose (pour nos *Constitutions*, c'est le chapitre sur "*la Fraternité*"). La *Proposition* n° 3 énumère trois principes qui découlent de "*la grandeur de la très haute pauvreté*" et qui, faisant de nous des disciples, nous habilitent à cette qualité de rapports aux autres et aux biens de la terre modelés sur les rapports de Jésus à ses disciples et aux biens terrestres.

### ***Disciples de Jésus,***

"*Ne gardez pour vous rien de vous*" (3 Let 29). Tout ce qui est bon en nous vient de Dieu et doit revenir à Dieu sous forme de service, de prière et d'action de grâce.

"*Soyons-en fermement convaincus : nous n'avons à nous que les vices et les péchés*" (1Reg 17,7). De cette conviction se développera en nous l'humilité devant Dieu, notre prochain et la création.

Prenons "*notre part quotidienne à la sainte Croix de notre Seigneur Jésus Christ*" (Adm 5,8). Prendre sa part des souffrances de l'enfantement d'une vie nouvelle, c'est participer aussi au salut du monde.

### **3.3**

Poursuivant le même raisonnement, la *Proposition* n°3 enchâsse la pauvreté évangélique comme part essentielle d'une option franciscaine plus grande et plus fondamentale, celle de la minorité : "*Etre 'petit' est la manifestation authentique de cette pauvreté intérieure que le projet de vie franciscaine veut exprimer aussi extérieurement, par l'humilité du cœur et l'absence de pouvoir (cf. Adm 2,3 ; 3 ; 4 ; 6,4 etc.), et par la solidarité avec ceux que frappent le besoin et la privation*". Une étude intéressante parue dans *Italia Francescana*, propose ceci : lorsque François écrit le mot "pauvreté" il pense plutôt au contraire de "pouvoir" qu'au contraire de "richesse". Le but de la

pauvreté évangélique est de nous rendre capable d'une vie de mineurs, de petits frères, et de nous garder dans cet état. C'est un point de vue que soutient aussi s. Thomas d'Aquin, l'un des témoins les plus surs de la tradition chrétienne. Dans son traité de la justice, il parle de l'avidité comme d'une faute de l'esprit et non pas de la chair. L'avidité, semble-t-il dire, est le désir de se voir posséder beaucoup de choses et d'y trouver son bonheur. En d'autres mots, c'est se créer une fausse identité (cf. IIa,IIae,q.118,Art.6) basée sur le pouvoir et la domination, avec toutes les conséquences que cela entraîne pour la communauté humaine.

## **Le premier pas du disciple : "Va, vends ce que tu as"**

### **4.1**

La *Proposition* n°3 établit une hiérarchie entre la minorité et la pauvreté. Mais elle n'en affirme pas moins la nécessité de la pauvreté : "*Sans la minorité, notre pauvreté n'aurait pas de sens et deviendrait un motif d'orgueil tout comme la minorité perdrait sa réalité sans la pauvreté matérielle*". François a bien entendu l'appel : "*Va, ce que tu as, vends-le et donne-le aux pauvres*". Répondre à cette invitation de Jésus, c'est le premier pas décisif du disciple et aussi la première exigence du chapitre 6 de la Règle : "*Les frères ne doivent rien posséder : ni maison, ni terrain, ni quoi que ce soit*" (2Reg 6,1). La *Proposition* n° 6 rappelle que la pauvreté de François l'avait amené à choisir des pratiques économiques claires et précises :

- rejeter l'usage de l'argent,
- s'interdire de posséder des biens,
- travailler de ses mains pour gagner sa vie au quotidien et venir en aide aux autres,
- et demander l'aumône en cas de manifeste nécessité.

### **4.2**

Le choix des pratiques économiques qui ont concrétisé et orienté la pauvreté de François et de ses premiers compagnons répondait à une analyse serrée et exacte des conditions sociales et religieuses de leur temps. Selon eux, "*l'avidité et l'avarice rompent les rapports avec Dieu tout comme l'ambition et la compétition avaient détruit l'esprit de fraternité entre les gens*" (*Proposition* n°6). En conséquence, les premiers franciscains ont fait des choix précis de pratiques économiques compatibles avec leur qualité de "frères mineurs" et favorables à la vie fraternelle entre eux et avec leur entourage. Leurs choix marquaient aussi une rupture consciente avec les injustices les plus criantes de l'économie de marché qui se développait à leur époque, caractérisée par l'accaparement du pouvoir et de la richesse par un petit nombre aux dépens de la masse. Ils ont choisi la pauvreté comme des disciples suivant leur maître, pour pratiquer entre eux et avec leur prochain des rapports semblables à ceux de Jésus. Consciemment, ils choisissaient de promouvoir un monde plus fraternel et plus humain. Il faut se souvenir que leur choix était motivé et soutenu par la pratique de l'eucharistie dont le mystère leur faisait expérimenter leur propre unité dans le corps du Christ. Les choix économiques de la fraternité franciscaine primitive n'étaient pas une option pour l'insécurité. Au contraire, les frères voulaient établir de nouvelles bases de sécurité et de liberté. Assise édifiait sa sécurité sur l'accaparement du pouvoir et de la richesse par le petit nombre aux dépens de la majorité. François et ses compagnons bâtissaient une sécurité nouvelle sur des fondations de dépendance mutuelle et de solidarité fraternelle. Leur économie alternative, paradoxalement, offrait à l'humanité une meilleure garantie de sécurité que l'économie de marché qu'on était en train d'établir.

## **A nous, maintenant, de choisir nos pratiques**

### **5.1**

Les effets pervers, sur le plan humain et social, que François avait perçus dans les pratiques de l'économie de marché de son temps durent encore aujourd'hui, amplifiés à l'excès. "*L'avidité et l'avarice rompent les rapports avec Dieu ...l'ambition et la compétition détruisent l'esprit de fraternité entre les gens*" (cf. *Proposition n°6*). Mais l'économie, de nos jours, aussi bien par l'ampleur de son aire d'application que par la complexité de son fonctionnement, est très différente de l'économie de marché naissante d'Assise au XIIIe siècle. C'est bien pourquoi la résolution de pratiquer la pauvreté évangélique et de vivre en disciples aujourd'hui imposera des choix de pratiques très différentes de celles des premiers franciscains. Même idée, nouvelle application. Pour faire aujourd'hui ce que François a fait en son temps, il faut le faire autrement que lui. Certainement, se servir de l'argent et détenir des propriétés ne signifient plus tout à fait la même chose aujourd'hui et, par conséquent, l'interdiction ancienne d'utiliser la monnaie et de posséder des biens n'a plus du tout la même portée. A cause de cela, un des objectifs importants du Conseil Plénier était d'identifier et de décrire les pratiques économiques modernes par lesquelles nous pourrions agir en disciples, préserver notre qualité de frères mineurs et nous démarquer des injustices flagrantes que provoque de nos jours l'économie mondialisée. Les pratiques proposées par le Conseil Plénier sont les suivantes :

- l'austérité de vie,
- l'engagement au travail,
- la solidarité et la dépendance mutuelle,
- la participation intime à la vie du peuple, particulièrement du peuple des pauvres,
- l'usage honnête et une juste gestion des biens et des propriétés,
- *l'attachement au "développement durable"* (cf. *Proposition n°6*).

## **Commençons par demander à Dieu sa grâce**

### **6.1**

Avec raison, les membres du Conseil Plénier ont considéré que ces choix, pratiqués consciencieusement et fidèlement, présentent un témoignage évangélique à notre monde :

Nous serons en mesure de témoigner de l'Évangile et de vivre notre forme de vie évangélique de telle manière que, malgré notre fragilité, elle se pose en alternative au système économique dominant et offre une option plus authentiquement humaine valorisant la simplicité, la gratuité, la volonté de servir, le respect des personnes et de la création (*Proposition n°7*).

### **6.2**

Ces choix de pratiques économiques appropriées décrites dans les diverses *propositions* du CPO 6 ont la capacité de transformer nos relations et de renouveler notre vie de disciples. Nous sommes à la veille d'entrer dans un nouveau millénaire et nous préparons notre chapitre général. Réfléchissons donc sérieusement aux *propositions* du CPO 6 pour que ces deux événements soient pour nous des occasions de nous renouveler et d'affirmer "*encore la pertinence de la pauvreté évangélique en tant que modèle pour l'organisation du monde en notre temps...[et] comme l'option de notre famille*".

### **6.3**

Devant un tel défi, nous sommes tentés de répondre comme Nicodème : "Comment un homme peut-il naître, étant vieux ? Peut-il une seconde fois entrer dans le sein de sa mère et naître ?" (Jn 3,4). Sommes-nous vraiment capables de changer ? Écoutons encore la voix de Jésus qui

appelle : "Viens, suis-moi !". Cet appel nous garde dans la mouvance spirituelle de François. Il nous incite à faire confiance aux ailes de la grâce qui ont porté François sur la voie de "la très haute pauvreté". Je répète encore ses paroles : "Telle est la grandeur de la très haute pauvreté". Il y a un mot qui exprime parfaitement ce qui peut réaliser en nous la conversion dont nous avons besoin. Un simple mot : la grâce. C'est la grâce de Dieu qui mobilise notre vouloir dans une direction particulière et facilite notre agir. Seule la grâce de Dieu pourra faire que les réflexions que je vous ai proposées portent des fruits. Une belle occasion de nous rappeler le conseil de s. Bonaventure, à la fin de l'Itinerarium : "Si tu veux savoir comment cela se fait, interroge la grâce et non pas la science, le désir et non pas l'intellect..." (Itin. c.7, n.6). C'est du don de la contemplation que parle ici le docteur séraphique. Mais il me semble que ses paroles s'appliquent aussi au don de vivre "la grandeur de la très haute pauvreté". Je vous recommande donc de commencer votre réflexion, et de la finir de même, par une prière fervente, demandant la grâce de Dieu, suppliant "d'avoir l'Esprit du Seigneur et de le laisser agir en vous" (2Reg 10,8).

Fraternellement,

A handwritten signature in black ink, reading "fr. John Corriveau". The signature is written in a cursive, flowing style.

fr. John Corriveau, OFM Cap.  
Ministre général

En la fête de l'impression des Stigmates de s. François,  
Rome, le 17 septembre 1999.

## Questions pour la réflexion personnelle

1. La pauvreté, selon mon jugement, définit-elle nos rapports aux autres ou nos rapports avec les biens matériels ? Quel est l'effet le plus important de la pauvreté dans ma vie,
  - ☐ celui de me détacher des biens matériels ou
  - ☐ celui de me rattacher mieux à mes frères et mes sœurs dans le Christ ?
2. Confronté au défi de l'idéal et de ce que l'on devrait faire, il faut savoir reconnaître ses propres contradictions et ses résistances intérieures. Quels sentiments m'inspirent les défis de la pauvreté et de la minorité ? Peur, angoisse, colère ? Où se situent, en moi, les résistances à ce que me propose le CPO 6 ? Ai-je laissé émerger tout cela dans ma prière, dans l'intimité de ma rencontre avec le Seigneur ?

## Questions pour l'échange en fraternité

1. Racontez une expérience de votre vie dans l'Ordre qui vous a fait découvrir le lien entre la pauvreté et la fraternité.
2. Quel pas devrait franchir votre fraternité pour que votre témoignage de minorité devienne plus véridique ? Et pour franchir ce pas, à quel sacrifice devons-nous nous astreindre ?
3. Là où nous vivons, sommes-nous reconnus comme des *frères mineurs* ? Si ce n'est pas le cas, qu'est-ce qui occulte notre vraie identité ?